

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN

Numéro SIRET : 24010088300042

POSTE COMPTABLE : Trésorier MEXIMIEUX

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget annexe Immobilier Locatif Economique

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.15	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.19	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.21	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.23	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.24	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.26	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.27	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.28	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.30	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.31	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.32	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.33	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.34	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.35	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.36	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 01099	COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN Budget annexe Immobilier Locatif Economique	BP 2019
---------------------	---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	77 249
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	67,89	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	97,47	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	47,32	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

REMARQUE Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	775 722,00	612 763,92
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 162 958,08
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	775 722,00	775 722,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 274 246,84	1 747 077,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	18 540,16	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 454 290,00	(si solde positif)
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 747 077,00	1 747 077,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	2 522 799,00	2 522 799,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	167 500,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des dépenses de gestion courante		167 505,00	0,00	120 010,00	120 010,00	120 010,00
66	Charges financières	67 820,00	0,00	56 760,00	56 760,00	56 760,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		235 325,00	0,00	176 770,00	176 770,00	176 770,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	529 515,00		404 988,00	404 988,00	404 988,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	193 193,00		193 964,00	193 964,00	193 964,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		722 708,00		598 952,00	598 952,00	598 952,00
TOTAL		958 033,00	0,00	775 722,00	775 722,00	775 722,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

775 722,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	368 004,48	0,00	578 009,92	578 009,92	578 009,92
Total des recettes de gestion courante		368 004,48	0,00	578 009,92	578 009,92	578 009,92
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		383 004,48	0,00	593 009,92	593 009,92	593 009,92
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	19 754,00		19 754,00	19 754,00	19 754,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		19 754,00		19 754,00	19 754,00	19 754,00
TOTAL		402 758,48	0,00	612 763,92	612 763,92	612 763,92

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

162 958,08

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

775 722,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

579 198,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	66 000,00	9 152,50	70 000,00	70 000,00	79 152,50
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	0,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 854,45	9 387,66	580 000,00	580 000,00	589 387,66
Total des dépenses d'équipement		84 854,45	18 540,16	920 000,00	920 000,00	938 540,16
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	630 286,37	0,00	323 292,84	323 292,84	323 292,84
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		630 286,37	0,00	323 292,84	323 292,84	323 292,84
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		715 140,82	18 540,16	1 243 292,84	1 243 292,84	1 261 833,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	19 754,00		19 754,00	19 754,00	19 754,00
041	Opérations patrimoniales (4)			11 200,00	11 200,00	11 200,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		19 754,00		30 954,00	30 954,00	30 954,00
TOTAL		734 894,82	18 540,16	1 274 246,84	1 274 246,84	1 292 787,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 454 290,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 747 077,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	444 094,84	444 094,84	444 094,84
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	664 094,84	664 094,84	664 094,84
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	472 830,16	472 830,16	472 830,16
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	472 830,16	472 830,16	472 830,16
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	1 136 925,00	1 136 925,00	1 136 925,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	529 515,00		404 988,00	404 988,00	404 988,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	193 193,00		193 964,00	193 964,00	193 964,00
041	Opérations patrimoniales (4)			11 200,00	11 200,00	11 200,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		722 708,00		610 152,00	610 152,00	610 152,00
TOTAL		722 708,00	0,00	1 747 077,00	1 747 077,00	1 747 077,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 747 077,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	579 198,00
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	120 000,00		120 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
66	Charges financières	56 760,00	0,00	56 760,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	193 964,00	193 964,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		404 988,00	404 988,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	176 770,00	598 952,00	775 722,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 775 722,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	19 754,00	19 754,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	323 292,84	0,00	323 292,84
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	79 152,50	0,00	79 152,50
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	270 000,00	0,00	270 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	589 387,66	11 200,00	600 587,66
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	1 261 833,00	30 954,00	1 292 787,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 454 290,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 747 077,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV AS).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	578 009,92	0,00	578 009,92
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00	19 754,00	34 754,00
	Recettes de fonctionnement - Total	593 009,92	19 754,00	612 763,92

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 162 958,08

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 775 722,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	220 000,00	0,00	220 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	444 094,84	0,00	444 094,84
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	11 200,00	11 200,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		193 964,00	193 964,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		404 988,00	404 988,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	664 094,84	610 152,00	1 274 246,84

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 472 830,16

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 747 077,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	167 500,00	120 000,00	120 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments		10 000,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	73 500,00	10 000,00	10 000,00
6226	Honoraires	4 000,00	25 000,00	25 000,00
63512	Taxes foncières	90 000,00	75 000,00	75 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	10,00	10,00
65888	Autres	5,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		167 505,00	120 010,00	120 010,00
66	Charges financières (b)	67 820,00	56 760,00	56 760,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	52 470,00	45 179,00	45 179,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	15 350,00	11 581,00	11 581,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		235 325,00	176 770,00	176 770,00
023	Virement à la section d'investissement	529 515,00	404 988,00	404 988,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	193 193,00	193 964,00	193 964,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	193 193,00	193 964,00	193 964,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		722 708,00	598 952,00	598 952,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		722 708,00	598 952,00	598 952,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		958 033,00	775 722,00	775 722,00

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

775 722,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	368 004,48	578 009,92	578 009,92
752	Revenus des immeubles	368 000,00	578 000,00	578 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	4,48	9,92	9,92
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		368 004,48	578 009,92	578 009,92
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		383 004,48	593 009,92	593 009,92
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	19 754,00	19 754,00	19 754,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a	19 754,00	19 754,00	19 754,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		19 754,00	19 754,00	19 754,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		402 758,48	612 763,92	612 763,92

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	162 958,08
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	775 722,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	66 000,00	70 000,00	70 000,00
2031	Frais d'études	66 000,00	70 000,00	70 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	15 000,00	270 000,00	270 000,00
2111	Terrains nus	15 000,00	270 000,00	270 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 854,45	580 000,00	580 000,00
2313	Constructions	3 854,45	580 000,00	580 000,00
Total des dépenses d'équipement		84 854,45	920 000,00	920 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	630 286,37	323 292,84	323 292,84
1641	Emprunts en euros	231 738,00	239 292,84	239 292,84
168741	Communes membres du GFP	398 548,37	84 000,00	84 000,00
Total des dépenses financières		630 286,37	323 292,84	323 292,84
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		715 140,82	1 243 292,84	1 243 292,84
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	19 754,00	19 754,00	19 754,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	19 754,00	19 754,00	19 754,00
13913	Départements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux	14 754,00	14 754,00	14 754,00
041	Opérations patrimoniales (10)		11 200,00	11 200,00
2313	Constructions		11 200,00	11 200,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		19 754,00	30 954,00	30 954,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		734 894,82	1 274 246,84	1 274 246,84

RESTES A REALISER 2018 (11)	18 540,16
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	454 290,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 747 077,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		220 000,00	220 000,00
1312	Régions		110 000,00	110 000,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels		110 000,00	110 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		444 094,84	444 094,84
168741	Communes membres du GFP		444 094,84	444 094,84
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			664 094,84	664 094,84
10	Dotations, fonds divers et réserves		472 830,16	472 830,16
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		472 830,16	472 830,16
Total des recettes financières			472 830,16	472 830,16
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			1 136 925,00	1 136 925,00
021	Virement de la section de fonctionnement	529 515,00	404 988,00	404 988,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	193 193,00	193 964,00	193 964,00
28031	Amortissements des frais d'études		648,00	648,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 126,00	1 126,00	1 126,00
28132	Immeubles de rapport	138 379,00	138 502,00	138 502,00
281732	Immeubles de rapport	53 688,00	53 688,00	53 688,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		722 708,00	598 952,00	598 952,00
041	Opérations patrimoniales (9)		11 200,00	11 200,00
2031	Frais d'études		11 200,00	11 200,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		722 708,00	610 152,00	610 152,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		722 708,00	1 747 077,00	1 747 077,00

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 747 077,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	IV									TOTAL		
	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement		8 Aménage et services urbains,	9 Action économique
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 243 292,84	1 243 292,84
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	920 000,00	920 000,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00											30 954,00
Dépenses d'ordre	30 954,00											30 954,00
Total dépenses de l'exercice	30 954,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 243 292,84	1 274 246,84
RAR N-1 et reports	454 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 540,16	472 830,16
Total cumulé dépenses d'investissement	485 244,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 261 833,00	1 747 077,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 082 982,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	664 094,84	1 747 077,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	664 094,84	1 747 077,00
Total cumulé recettes d'investissement	1 082 982,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	664 094,84	1 747 077,00
FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	655 712,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 010,00	775 722,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	655 712,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 010,00	775 722,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	19 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	593 009,92	612 763,92
RAR N-1 et reports	162 968,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 968,08
Total cumulé recettes de fonctionnement	182 712,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	593 009,92	775 722,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique dirigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-35 et L. 5211-14 + L. 5211-1 et R.5211-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

	IV	
	A1	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	--------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT														
DEPENSES														
	Total dépenses d'investissement	485 244,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 261 833,00	1 747 077,00
	Dépenses réelles	454 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 261 833,00	1 716 123,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rap	454 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	454 290,00	454 290,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	454 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 292,84	323 292,84
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 292,84	239 292,84
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 000,00	84 000,00
168741	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 152,50	79 152,50
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 152,50	79 152,50
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00	270 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00	270 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	589 387,66	589 387,66
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	589 387,66	589 387,66
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 954,00	30 954,00
	Dépenses d'ordre	30 954,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 754,00	19 754,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
13913	Dépôts	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 754,00	14 754,00
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux	14 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00	11 200,00
041	Opérations patrimoniales	11 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00	11 200,00
2313	Constructions	11 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	444 094,84	444 094,84

RECETTES														
	Total recettes d'investissement	1 082 982,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	664 094,84	1 747 077,00
	Recettes réelles	472 830,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	664 094,84	1 136 925,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	472 830,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	472 830,16	472 830,16
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	472 830,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00
1312	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	444 094,84	444 094,84
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
163741	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	444 094,84	444 094,84
	Recettes d'ordre	610 152,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	610 152,00
021	Virement de la section de fonctionnement	404 988,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	404 988,00
021	Virement de la section de fonctionnement	404 988,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	404 988,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 964,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193 964,00
28031	Amortissements des frais d'études	648,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	648,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 126,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 126,00
28132	Immeubles de rapport	138 502,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 502,00
281732	Immeubles de rapport	53 688,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 688,00
041	Opérations patrimoniales	11 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00
2031	Frais d'études	11 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		655 712,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	775 722,00
Total dépenses de fonctionnement		655 712,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	775 722,00
Dépenses réelles		56 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176 770,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
66	Charges financières	56 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 760,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	45 179,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 179,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	11 581,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 581,00
Dépenses d'ordre		598 952,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	598 952,00
023	Virement à la section d'investissement	404 988,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	404 988,00
023	Virement à la section d'investissement	404 988,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	404 988,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 964,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193 964,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore	193 964,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193 964,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	182 712,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	533 009,92	775 722,00
	Recettes réelles	162 958,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	533 009,92	755 968,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	162 958,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 958,08
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	162 958,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	578 009,92	578 009,92
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	578 000,00	578 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
	Recettes d'ordre	19 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 754,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 754,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	19 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 754,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01		Total
	Opérations non ventilables		
DEPENSES TOTALES (2)	655 712,00	655 712,00	655 712,00
Dépenses de l'exercice	655 712,00	655 712,00	655 712,00
023 Virement à la section d'investissement	404 988,00	404 988,00	404 988,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 964,00	193 964,00	193 964,00
66 Charges financières	56 760,00	56 760,00	56 760,00
RECETTES TOTALES (2)	182 712,08	182 712,08	182 712,08
Recettes de l'exercice	19 754,00	19 754,00	19 754,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 754,00	19 754,00	19 754,00
Restes à réaliser - reports	162 958,08	162 958,08	162 958,08
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	162 958,08	162 958,08	162 958,08

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	120 010,00	120 010,00
Dépenses de l'exercice	120 010,00	120 010,00
011 Charges à caractère général	120 000,00	120 000,00
65 Autres charges de gestion courante	10,00	10,00
RECETTES TOTALES (2)	593 009,92	593 009,92
Recettes de l'exercice	593 009,92	593 009,92
75 Autres produits de gestion courante	578 009,92	578 009,92
77 Produits exceptionnels	15 000,00	15 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (2)	485 244,00	485 244,00
Dépenses de l'exercice	30 954,00	30 954,00
Non individualisées en opérations	30 954,00	30 954,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	19 754,00	19 754,00
041 Opérations patrimoniales	11 200,00	11 200,00
Restes à réaliser - reports	454 290,00	454 290,00
Non individualisées en opérations	454 290,00	454 290,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	454 290,00	454 290,00
RECETTES TOTALES (2)	1 082 982,16	1 082 982,16
Recettes de l'exercice	1 082 982,16	1 082 982,16
Non affectées aux opérations	1 082 982,16	1 082 982,16
021 Virement de la section de fonctionnement	404 988,00	404 988,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	193 964,00	193 964,00
041 Opérations patrimoniales	11 200,00	11 200,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	472 830,16	472 830,16

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 261 833,00	1 261 833,00
Dépenses de l'exercice	1 243 292,84	1 243 292,84
Non individualisées en opérations	1 243 292,84	1 243 292,84
16 Emprunts et dettes assimilées	323 292,84	323 292,84
20 Immobilisations incorporelles	70 000,00	70 000,00
21 Immobilisations corporelles	270 000,00	270 000,00
23 Immobilisations en cours	580 000,00	580 000,00
Restes à réaliser - reports	18 540,16	18 540,16
Non individualisées en opérations	18 540,16	18 540,16
20 Immobilisations incorporelles	9 152,50	9 152,50
23 Immobilisations en cours	9 387,66	9 387,66
RECETTES TOTALES (2)	664 094,84	664 094,84
Recettes de l'exercice	664 094,84	664 094,84
Non affectées aux opérations	664 094,84	664 094,84
13 Subventions d'investissement (sauf 139)	220 000,00	220 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	444 094,84	444 094,84

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002) apparaissant à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

	IV
	A2.1

519	Crédits de trésorerie (Total)	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
						Intérêts (3)	Remboursement du tirage	

(1) Circulaire n° NGR : INTB8900071 C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date démision ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembl	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 088 893,73									
1641 Emprunts en euros (total)					2 088 893,73									
00001723454	SCP CREDIT AGRICOLE	01/01/2017		20/02/2017	635 590,17 F			2,13	2,18752		X	X	N	A-1
0000699302	SCP CREDIT AGRICOLE	01/01/2017		15/09/2017	564 854,25 F			3,46	3,69492		X	X	N	A-1
07094688	SCP BANQUE POPULAIRE	01/01/2017		21/01/2017	230 639,00 F			4,45	21,19064		X	X	N	A-1
07124251	SCP BANQUE POPULAIRE	01/01/2017		09/03/2017	349 827,76 F			2,0	2,0542		X	X	N	A-1
07133713	SCP BANQUE POPULAIRE	01/01/2017		03/02/2017	49 221,57 F			2,0	2,1038		X	X	N	A-1
794359	SCP CREDIT AGRICOLE	01/01/2017		15/01/2017	21 824,63 F			2,83	7,79953		X	X	N	A-1
A010448000	SA Caisse d'Epargne	01/01/2017		25/09/2017	237 436,35 F			3,44	4,11072		X	X	N	A-1
Total général					2 088 893,73									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
 (7) Indiquer l'amortissement annuel progressif, P pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Emprunts et Dettes au 01/01/2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 631 917,63				239 288,81	45 175,49	0,00	11 580,51	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 631 917,63				239 288,81	45 175,49	0,00	11 580,51	
00001723464	N	0,00		562 534,45	11,33	F	2,18752	42 870,04	11 428,08	0,00	1 236,36	
0000699302	N	0,00		453 832,17	6,67	F	3,69492	58 408,40	15 702,59	0,00	4 028,49	
07094688	N	0,00		120 337,10	1,00	F	21,19064	58 858,99	5 356,00	0,00	2 583,79	
07124251	N	0,00		261 223,05	5,42	F	2,0542	45 388,30	4 895,46	0,00	275,79	
07133713	N	0,00		37 238,46	5,63	F	2,1038	6 173,26	699,66	0,00	100,10	
794359	N	0,00		16 017,71	4,00	F	7,79963	3 027,29	453,30	0,00	353,33	
A0110448000	N	0,00		190 734,69	6,42	F	4,11072	24 562,53	6 662,40	0,00	3 002,65	
Total général		0,00		1 631 917,63				239 288,81	45 175,49	0,00	11 580,51	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire DCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cas à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts décaissés » (intérêts éventuels dus au titre du contrat de décaissement et comptabilisés à l'article 668).

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNEAUTE COMMUNES PLAINE AIN - 01 - Budget annexe Immobilier Locatif Economique

BP 2019

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

IV
A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Change de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)			0,00									0,00	0,00	0,00 %
TOTAL (A)			0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)			0,00									0,00	0,00	0,00 %
TOTAL GENERAL			0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couvertures éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) ; 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : écart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et complabilisés à l'article 66-111 et des intérêts éventuels à payer au titre de contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre de contrat d'échange et complabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices en euros (1)	Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecart d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecart d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)	
								Nombre de produits
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)		7						
			100,00%					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier								
(C) Option d'échange (swaption)								
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé								
(E) Multiplicateur jusqu'à 5								
(F) Autres types de structures								

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNEAUTE COMMUNES PLAINE AIN - 01 - Budget annexe Immobilier Locatif Economique

BP 2019

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

IV
A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert							Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option			
Total																

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/568	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.6
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			31/03/2012
1 000,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Appareils de levage et ascenseurs	20	31/03/2012
Linéaire	Autres agencements et aménagements de terrains	15	31/03/2012
Linéaire	Bâtiments légers et abris	10	31/03/2012
Linéaire	Camions et véhicules industriels	8	31/03/2012
Linéaire	Equipements de cuisines	10	31/03/2012
Linéaire	Equipements de garages et ateliers	10	31/03/2012
Linéaire	Equipements sportifs	10	31/03/2012
Linéaire	Installations électriques et téléphoniques	8	31/03/2012
Linéaire	Installations et appareils de chauffage	8	31/03/2012
Linéaire	Installations générales, agencements et aménagement	10	31/03/2012
Linéaire	Installations voiries	20	31/03/2012
Linéaire	Logiciels	2	31/03/2012
Linéaire	Matériel de bureau électrique et électronique	3	31/03/2012
Linéaire	Matériel informatique	3	31/03/2012
Linéaire	Matériels classiques	5	31/03/2012
Linéaire	Mobilier	5	31/03/2012
Linéaire	Mobilier urbain	10	31/03/2012
Linéaire	Plantations	15	31/03/2012
Linéaire	Voitures	5	31/03/2012
Linéaire	Frais de recherche	5	15/06/2016
Linéaire	Frais d'études	5	15/06/2016
Linéaire	Frais d'insertions	5	15/06/2016
Linéaire	Frais d'urbanismes	5	15/06/2016
Linéaire	Immeubles de rapport	20	01/06/2017
Linéaire	Immeubles de rapport CCVA	25	06/07/2017
Linéaire	Immeubles de rapport Cne Château Gaillard	25	06/07/2017
Linéaire	Immeubles de rapport cne Lagnieu	30	06/07/2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		343 046,84	343 046,84
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		323 292,84	323 292,84
1641	Emprunts en euros	239 292,84	239 292,84
1687	Autres dettes	84 000,00	84 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		19 754,00	19 754,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	19 754,00	19 754,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	343 046,84	18 540,16	D001 454 290,00	815 877,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		598 952,00	III 598 952,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		598 952,00	598 952,00
28031	Amortissements des frais d'études	648,00	648,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 126,00	1 126,00
28132	Immeubles de rapport	138 502,00	138 502,00
281732	Immeubles de rapport	53 688,00	53 688,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	404 988,00	404 988,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	598 952,00	0,00	0,00	472 830,16	1 071 782,16

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 815 877,00
Ressources propres disponibles	IV 1 071 782,16
Solde	V = IV - II (6) + 255 905,16

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV
B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 593 009,92
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.